

Régimes de retraite, avantages sociaux et rémunération des dirigeants

Présentation

Dentons dispose d'une expertise reconnue en matière de mise en place, négociation et revue des plans de retraite ainsi que plus largement de tous les avantages sociaux complémentaires de quelque nature qu'ils soient, pour les salariés ou les dirigeants.

Nos avocats vous apportent des conseils clairs et pratiques afin de vous aider à atteindre vos objectifs ainsi qu'un service complet couvrant la réglementation, la fiducie, la fiscalité, la gouvernance, les opérations financières et les litiges relatifs à ses avantages.

Nous vous assistons en matière de : conception, élaboration et modification de plans, administration et communication, placement des actifs et responsabilités fiduciaires.

Nous vous aidons à atteindre vos objectifs en travaillant à vos côtés à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'intéressement en actifs et en numéraire, que ce soit pour inciter vos collaborateurs à atteindre leurs objectifs opérationnels et financiers, les récompenser ou les fidéliser dans le cadre de la fusion ou de la vente d'une entreprise.

Notre équipe vous apporte ses conseils sur la gestion des emplois, des indemnités de départ, l'évaluation des risques liés à la rémunération, la gouvernance d'entreprise et la gestion de la rémunération des cadres et des dirigeants. Nous conseillons également des comités de rémunération.

Tirez parti de notre expérience dans les domaines des plans d'assurance santé d'entreprise et de la négociation avec les assureurs et les fournisseurs de services administratifs. Nous vous aidons à relever des défis tels que : équilibrer les dépenses tout en conservant des prestations de santé de qualité, faire face aux exigences croissantes de conformité réglementaire et superviser des plans de santé collectifs.

Que vous soyez une entreprise privée, publique ou à but non lucratif, un administrateur de régime de retraite, une institution financière, un dirigeant indépendant, un comité de rémunération, un administrateur judiciaire ou un organisme gouvernemental, Dentons vous conseille sur l'ensemble de vos besoins en matière d'avantages sociaux et de rémunération.

Les domaines d'activité couvrent:

- Conditions d'emploi et indemnités de départ des dirigeants
- Régimes de retraite et avantages sociaux dans le cadre de transactions et de réorganisations
- Conseils fiduciaires, financement et investissements dans le cadre des régimes de retraite
- Régimes interentreprises et sectoriels
- Différends en matière de régimes de retraite et d'avantages sociaux
- Rémunération à base d'actions
- Gouvernance des régimes de retraite
- Rémunération des conseils d'administration
- Prestations de santé et d'aide sociale
- Rémunération des dirigeants
- Régimes de retraite

- Régimes de retraite du secteur public

Vos contacts principaux

Europe



Katell Déniel-Allioux

Associée, Global Chair
Employment and Labor
Practice, Paris

D +33 1 42 68 48 32

[katell.deniel-
allioux@dentons.com](mailto:katell.deniel-
allioux@dentons.com)